



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## lutte et prévention

Question écrite n° 22826

### Texte de la question

M. Christian Ménard attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur les conséquences induites par l'addiction aux jeux, qui tend à se développer. Dans de très nombreux cas, cette dépendance provoque des drames tant financiers que familiaux et peut être considérée comme une réelle pathologie. Aussi, lui demande-t-il de lui préciser les mesures qui existent déjà, et celles qui sont envisagées, dans le domaine de la santé, en matière de prise en charge et de soins de cette population.

### Texte de la réponse

En 2008, faute de données disponibles, il n'est pas possible de connaître l'importance du phénomène relatif à l'addiction aux jeux, au-delà des témoignages de professionnels et d'associations. L'expertise collective que la direction générale de la santé (DGS) a demandée à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) sur les jeux de hasard et d'argent a été rendue publique le 22 juillet 2008. Ce travail fait le point le plus rigoureux et à jour possible sur les enjeux sanitaires (dépendance, prise en charge) de cette forme d'addiction sans substance. Mais faute d'une littérature évaluative suffisante, ce travail ne fournit pas les éléments permettant de construire une politique publique complète, comme cela peut être le cas pour les addictions avec substances (notamment alcool et tabac). Cela étant, le ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative a prévu d'augmenter l'offre de soins aux personnes souffrant d'addiction aux jeux, en particulier dans le cadre du plan de prise en charge et de prévention des addictions 2007-2011, par le développement des services d'addictologie à l'hôpital et la création des centres de soins, d'accueil et de prévention en addictologie (CSAPA) du secteur médico-social. Une étude de prévalence du jeu pathologique et du jeu problématique sera confiée prochainement à l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) afin de mieux appréhender l'importance du phénomène en France.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christian Ménard](#)

**Circonscription :** Finistère (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 22826

**Rubrique :** Jeux et paris

**Ministère interrogé :** Santé, jeunesse, sports et vie associative

**Ministère attributaire :** Santé, jeunesse, sports et vie associative

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 mai 2008, page 3954

**Réponse publiée le :** 12 août 2008, page 7006